

**MINISTÈRE**  
**DE L'EMPLOI ET**  
**DE LA SOLIDARITÉ**  
**SOCIALE**

Emploi-Québec :  
Des services publics d'emploi aux  
individus et aux entreprises

Colloque sur la  
saisonnalité, novembre  
2012



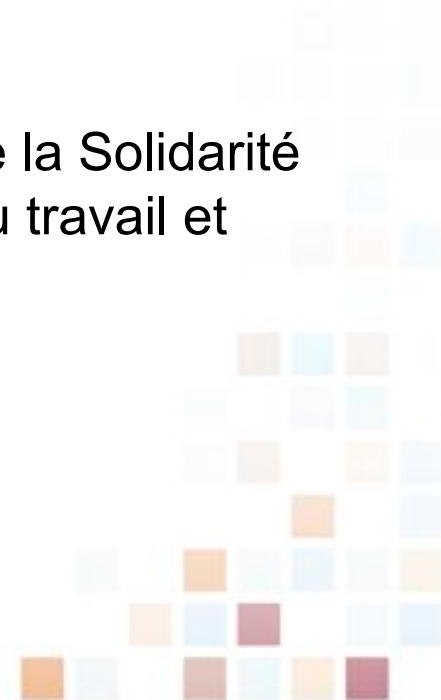
# Plan de la présentation

1. Emploi-Québec
2. Une offre de service intégrée
3. Mesures et services aux individus
4. Mesures et services aux entreprises



# 1. Emploi-Québec : Les fondements d' un service public d' emploi moderne

- Années 1990 : Révision de l'approche de l'État à l'égard du marché du travail introduisant une révision de la politique de l'emploi et des dispositifs d'intervention auprès des chômeurs
- Participation active des partenaires sociaux soutenant le gouvernement pour le rapatriement, en 1997, des pouvoirs et des moyens en matière de services public d'emploi
- Création, le 1<sup>er</sup> avril 1998, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de la Commission des partenaires du marché du travail et d'Emploi-Québec



# 1. Emploi-Québec: LA MISSION : une organisation qui intègre les dimensions économiques et sociales du développement du Québec

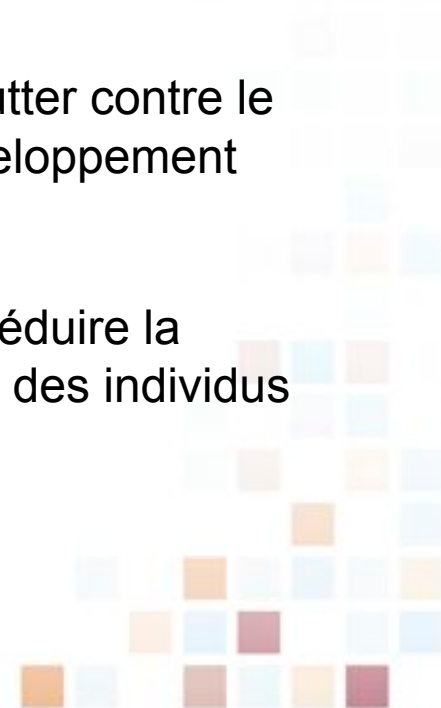
Emploi-Québec assure les services directs à la population et aux entreprises en matière d'emploi (Service public d'emploi) et de solidarité sociale

Par son action, Emploi-Québec contribue à l'atteinte des objectifs du Gouvernement du Québec qui favorisent l'émergence d'une économie compétitive et d'une société solidaire

## Sa mission :

Contribuer à développer l'emploi et la main-d'œuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social

Emploi-Québec considère que le travail est le meilleur moyen de réduire la pauvreté et d'assurer l'autonomie financière et l'insertion sociale des individus aptes au travail



## 1. Emploi-Québec : Un service public présent sur tout le territoire

- Un réseau composé de 17 directions régionales qui coordonnent les services d'emploi et de solidarité sociale offerts par les centres locaux d'emploi dans leur région administrative
- 161 centres locaux d'emploi, points de services et centres spécialisés et administratifs pour répondre aux besoins des personnes et des entreprises partout au Québec
  - 135 centres locaux d'emploi
  - 11 points de services (2 équipés de visioguichets)
  - 15 centres administratifs ou centres spécialisés
- 5 directions générales adjointes en soutien au réseau



## 2. Une offre de service intégrée

### **LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI**

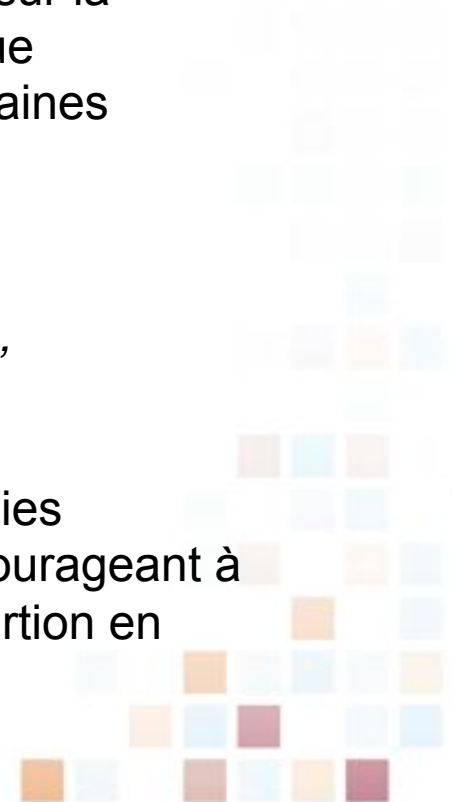
Offre de service d'emploi aux :

- Personnes pouvant entreprendre une démarche qui, à terme, les conduira à intégrer le marché du travail ou à se maintenir en emploi
- Entreprises qui veulent accroître leur productivité en misant sur la formation et le développement de compétences de même que l'amélioration des pratiques en gestion des ressources humaines

### **LES SERVICES DE SOLIDARITÉ SOCIALE**

Dans le cadre de la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, Emploi-Québec a le mandat de :

- Soutenir financièrement les personnes et les familles démunies
- Favoriser leur autonomie économique et sociale, en les encourageant à exercer des activités facilitant leur insertion sociale, leur insertion en emploi et leur participation active à la société



## 2. Une offre de service intégrée

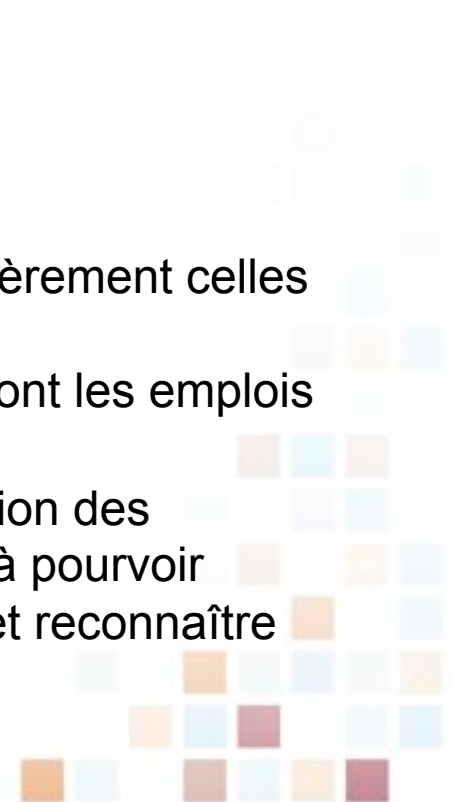
**Un panier de services qui s'adaptent selon les besoins et les priorités des régions et qui visent notamment, la préparation, la formation, l'insertion et le maintien en emploi**

Des services **universels** pour l'ensemble de la population et des entreprises :

- L'information sur le marché du travail
- L'accueil
- Les services de placement

Des services d'emploi **spécialisés** pour :

- Les personnes à la recherche d'un emploi, particulièrement celles qui courent un risque de chômage prolongé
- Les personnes en emploi faiblement qualifiées ou dont les emplois sont précaires ou menacés
- Les entreprises qui ont des difficultés liées à la gestion des ressources humaines, qui éprouvent des difficultés à pourvoir leurs postes vacants ou qui souhaitent développer et reconnaître les compétences de leur personnel



### 3. Les mesures et services spécialisés aux individus

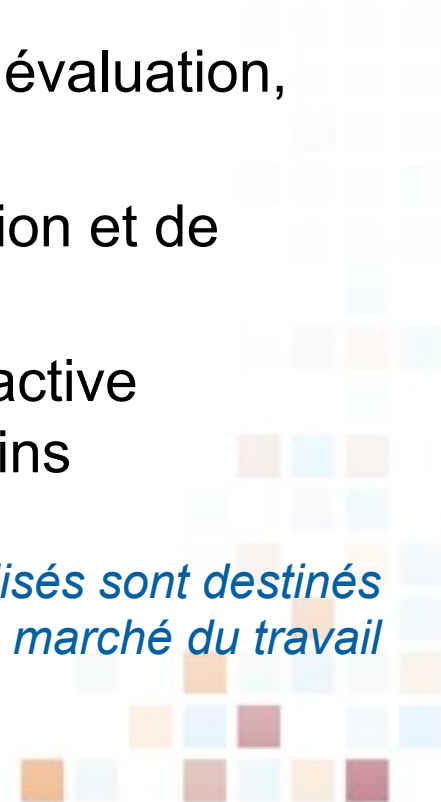
#### **Les individus admissibles :**

- Les participants de l'assurance-emploi
- Les prestataires de l'aide financière de dernier recours
- Les personnes «sans soutien public du revenu»

#### **La prestation de service :**

- L'Approche d'intervention : des entrevues d'évaluation, d'aide à l'emploi et d'accompagnement
- Le Parcours individualisé : un plan d'intervention et de l'accompagnement sur mesure
- La possibilité d'une inscription à une mesure active d'emploi en fonction de l'évaluation des besoins
- Le soutien du revenu

*Les services spécialisés sont destinés  
aux personnes relativement éloignées du marché du travail*





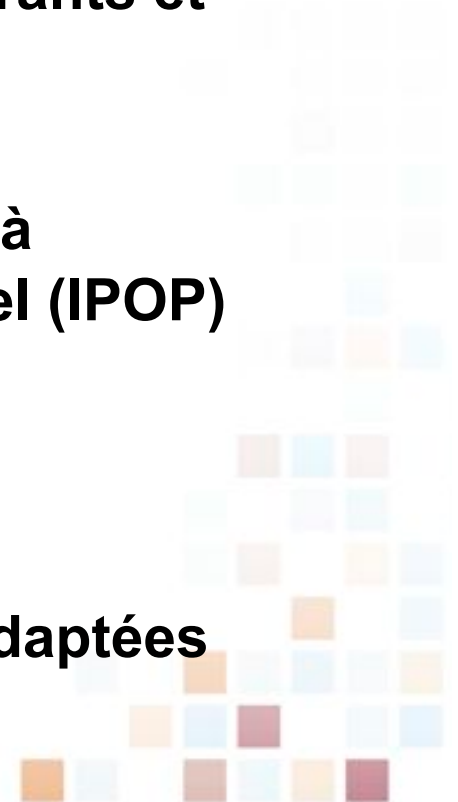
### 3. Mesures aux individus : aide à la recherche d'emploi et préparation à l'emploi

- **Activités et services d'aide à l'emploi**
- **Projets de préparation à l'emploi**
- **Mesure de formation**



### 3. Mesures aux individus : aide à l'insertion en emploi

- **Subventions salariales**
- **Supplément de retour au travail**
- **Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)**
- **Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger dirigées par un ordre professionnel (IPOP)**
- **Contrat d'intégration au travail (CIT)**
- **Programme de subvention aux entreprises adaptées**



### 3. Mesures aux individus : soutien à la création d'emploi

- **Soutien au travail autonome**



## 3. Mesures aux individus

### Initiatives ciblées pour les travailleurs âgés

#### *Spécifique aux travailleurs expérimentés*

- Aider les travailleurs âgés licenciés pour lesquels les perspectives de réintégrer un emploi sont peu favorables;
- Rehausser leur employabilité afin de s'assurer qu'ils demeurent actifs et productifs sur le marché du travail.

#### *Initiative fédérale*

La gestion du programme est du ressort des provinces qui assument 30 % du financement



## 3. Mesures aux individus

### *Soutien du revenu*

*L'admissibilité au soutien du revenu peut varier selon :*

- La mesure active
- Le statut du participant par rapport aux régimes publics de soutien du revenu (prestataires d'un programme d'aide financière de dernier recours ou participants admissibles au Compte d'assurance-emploi)

*Deux formes de soutien du revenu reliés à la participation*

- Allocations d'aide à l'emploi
- Remboursement de frais supplémentaires réellement encourus durant sa participation (garde des enfants, déplacement, scolarité, etc.)



## 4. Mesures et services aux entreprises

L'approche d'Emploi-Québec repose sur un processus de résolution de problème, une démarche logique, progressive et structurée, qui constitue une réponse appropriée et adaptée aux besoins des entreprises

**Conseiller Emploi-  
Québec**

vs

**Consultant**



**Faire-faire**



**Faire**

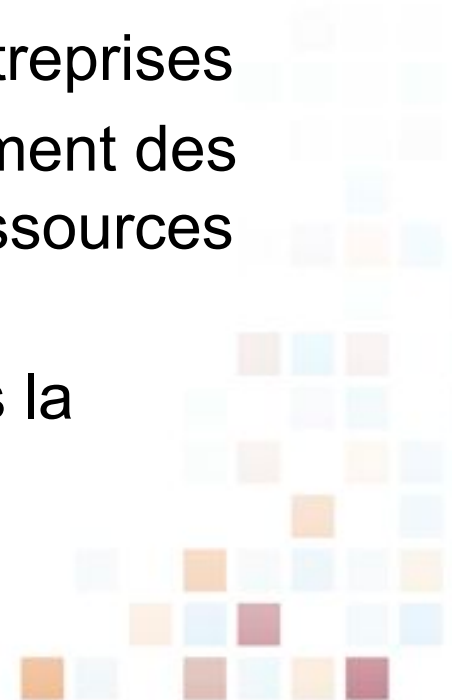


## 4. Mesures et services aux entreprises : Investissement-compétences



Trois axes d'intervention visant la valorisation du développement des compétences :

- Engagement et reconnaissance des entreprises
- Soutien à la formation et au développement des compétences des PME (gestion des ressources humaines et formation)
- Accompagnement des entreprises dans la relance économique



## 4. Mesures et services aux entreprises : développement et reconnaissance des compétences en milieu de travail

1. Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet entreprises
2. Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre
3. Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre
4. Qualification réglementée
5. Programme des normes interprovinciales Seau rouge





## 4. Mesures et services aux entreprises : soutien à la gestion des ressources humaines

### **Concertation pour l'emploi**

Favoriser la prise en charge par les acteurs concernés des problématiques auxquelles ils font face en les soutenant dans le développement et l'application de stratégies

Trois types d'intervention sont possibles :

1. Interventions en entreprise
2. Interventions en partenariat
3. Interventions sectorielles



## 4. Mesures et services aux entreprises : soutien à la gestion des ressources humaines

### 1. Interventions en entreprise

1.1 Comité de concertation en entreprise

1.2 Comité d'aide au reclassement

1.3 Soutien à la gestion des ressources humaines

1.4 Projets d'aménagement et de réduction du temps de travail

1.5 Projets de stabilisation en emploi



## 4. Mesures et services aux entreprises : soutien à la gestion des ressources humaines

### 2. Interventions en partenariat

2.1 Table ad hoc de concertation

2.2 Support à l'exécution des mesures actives



## 4. Mesures et services aux entreprises : soutien à la gestion des ressources humaines

### 3. Interventions sectorielles

3.1 Comités sectoriels de main-d'œuvre (30)

3.2 Comités consultatifs (5)

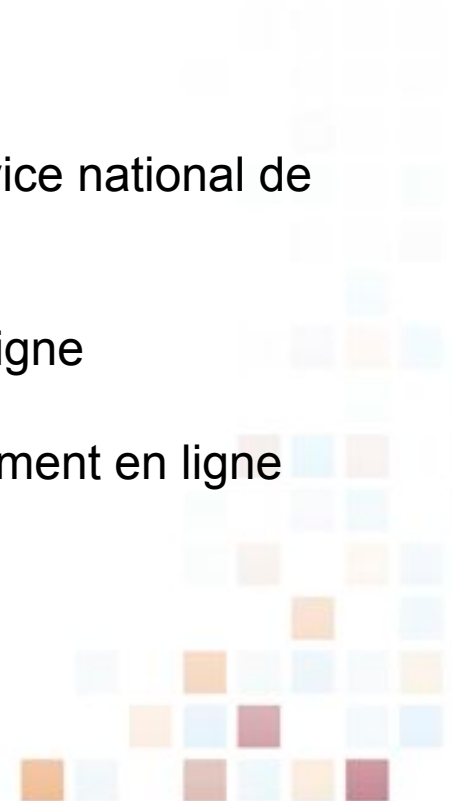
3.3 Comités d'intégration et de maintien en emploi (2)



# Des résultats probants

## Quelques chiffres :

- En 2011-2012 : 277 975 nouveaux participants aux interventions  
140 006 personnes en emploi après intervention  
11 712 entreprises nouvellement aidées  
524 222 postes vacants signalés au service national de placement  
3,6 millions de visites sur le site IMT en ligne  
15 millions de visites sur le site de Placement en ligne



# Pour information supplémentaire

[http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/GD\\_inventaire\\_mesures\\_services.pdf](http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/GD_inventaire_mesures_services.pdf)



# Merci!

